



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Environnement

Question écrite n° 9470

#### Texte de la question

M Roger-Gerard Schwartzberg appelle l'attention de M le secretaire d'Etat aupres du Premier ministre, charge de l'environnement, sur le fait que les menaces qui pesent sur l'environnement dépassent souvent le cadre national : pollution des fleuves ou des mers, pluies acides, déchirure de la couche d'ozone, etc. Pour prevenir et combattre ces nuisances, il importe donc souvent d'exercer une action coordonnee entre plusieurs Etats voisins, voire au plan mondial. L'ONU est deja relayee par diverses institutions specialisees, qui se consacrent a la sante (OMS), a l'alimentation et a l'agriculture (FAO), etc. Sans aller, dans l'immediat, jusqu'a ce degre d'organisation, il lui demande s'il ne serait pas extremement utile qu'a l'initiative de la France soit maintenant creee une haute autorite internationale de l'environnement, ayant pour mission de coordonner au plan international l'action des Etats en faveur de la protection de l'environnement et du milieu naturel.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Il existe deja une institution mondiale dont la vocation est l'environnement, c'est le programme des Nations Unies pour l'environnement. La France participe au PNUE depuis sa creation, apres la conference internationale sur l'environnement tenue a Stockholm en 1972. Base a Nairobi, il a pour mandat de promouvoir la cooperation internationale et de coordonner les activites des institutions du systeme des Nations Unies dans le domaine de l'environnement. C'est sous son egide, notamment, qu'ont ete dernièrement conclus la convention de Bale sur les mouvements transfrontieres de dechets dangereux et le protocole de Montreal sur les substances qui appauvrissent la couche d'ozone. En outre, de nouvelles negociations vont bientot demarrer pour deux nouvelles conventions mondiales, respectivement sur la protection du climat mondial et sur la conservation de la diversite biologique. Si les moyens du PNUE sont encore trop limites, les nouveaux enjeux que represente l'environnement de la planete conduisent aujourd'hui les Etats a envisager leur renforcement. La reflexion en cours devrait deboucher sur une revision du dispositif institutionnel actuel a l'echeance de la conference des Nations Unies sur l'environnement et le developpement qui se tiendra au Bresil en 1992.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Schwartzberg Roger-G•ard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9470

**Rubrique :** Politique exterieure

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement et prevention des risques technologiques et naturels

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 février 1989, page 696